

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois: 12.50 Six mois: 23.00 Un an: 40.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois: 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... 20 c. Réclames: " " " 30 c. Faits divers: " " " 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE ET C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 27 DÉCEMBRE 1883

LE COMBLE DE LA LACHETÉ

C'est de se conduire comme la majorité gouvernementale au Sénat.

Hier, M. Bocher, parlant au nom de la droite, a fait un dernier appel au patriotisme, à la dignité, à l'honneur politique de ses collègues de la majorité.

M. Bocher a montré combien il était indigne d'une grande assemblée parlementaire de se laisser amoindrir de parti pris, par une autre assemblée qui n'a pas de droits constitutionnels plus étendus.

Il a prouvé que le mauvais état de nos finances exigeait une sérieuse étude des remèdes propres à établir notre équilibre budgétaire.

Ce langage d'honnête homme et de patriote n'a pas été compris.

Non-seulement le Sénat a décidé qu'il voterait immédiatement le budget, mais qu'il le voterait sans qu'une discussion générale fût ouverte.

C'est là un fait unique dans nos annales parlementaires!

La discussion générale est chaque année des plus importantes. C'est dans cette discussion que le gouvernement, la commission et les divers orateurs exposent leur plan de réorganisation financière.

On peut, à la rigueur, se passer de discussion générale dans les pays où le budget se soldait par des excédents, où l'assiette des impôts est parfaitement assise, où le système des évaluations est démontré excellent par une longue suite de prévisions toujours réalisées; mais dans un pays livré comme le nôtre à la plus complète désorganisation, où les impôts rentrent difficilement, où les taxes grevées à tort et à travers des produits qui devraient leur échapper pour tout ou partie, tandis que d'autres jouissent d'une entière franchise alors qu'ils seraient imposables, dans un tel pays, la discussion générale du budget est une nécessité de premier ordre.

Elle n'avait jamais été diminuée, on lui avait laissé la liberté la plus complète dans ses allures; le Sénat vient de décider qu'il la supprimerait, et cela quand nous avons un déficit formidable qui menace de croître encore dans le prochain exercice.

Quant à nous, la conduite de la Droite nous paraît correcte et louable.

Elle a bien fait de se refuser à voter un budget aussi mal préparé, ou plutôt qui n'a pas été du tout préparé.

Elle a bien fait de protester au nom de la France, dont la majorité sénatoriale méconnaît les intérêts matériels comme elle a méconnu ses intérêts moraux.

Elle a bien fait de laisser à la Gauche la responsabilité de lâchetés aussi viles, et aussi fâcheuses pour notre crédit.

Le budget sera décidément voté au 31 décembre, les agents du fisc pourront légalement percevoir les impôts; et l'année prochaine le problème du déficit se posera plus implacable, plus formidable, plus insoluble.

Si les caractères égalaient les intelligences au Sénat, quel superbe rôle au-

rait à prendre cette assemblée d'inutiles!

Elle pourrait devenir le grand redresseur de torts, le réformateur de notre régime économique; elle pourrait assurer à la France les moyens légaux de reconstruire sa fortune gravement ébranlée; sauver le pays d'une ruine inévitable; et s'imposer elle-même à l'opinion publique comme l'Assemblée nécessaire.

Au lieu de cela, elle s'est faite l'esclave docile du Palais-Bourbon; elle est descendue au rôle de bureau d'enregistrement; elle montre moins de fierté à l'égard de la Chambre, que n'en montraient jadis nos vieux parlementaires à l'égard du roi, lorsqu'ils lui refusaient l'inscription sur leurs registres d'édits ou de lettres patentes à leurs yeux injustes, ou attentatoires à la liberté.

L'abaissement du Sénat augmente à mesure que nous nous rapprochons de la prochaine législature.

Il se sent menacé par le projet de loi révisionniste, et n'osant pas s'imposer par la grandeur de son rôle, il veut se faire pardonner d'exister par sa lâcheté.

Nous estimons, quant à nous, que le Sénat constitué comme il l'est, reste un rouage inutile et coûteux dans la machine gouvernementale, et qu'il faut le supprimer.

Ce serait vraiment trop fort de le conserver en récompense de ses lâchetés quotidiennes!

Ce serait d'un mauvais exemple pour la morale publique.

PIERRE SALVAT.

DÉCLARATION DE LA DROITE

Nous détachons du compte-rendu de la séance de mercredi au Sénat la déclaration lue, au nom de la droite par l'honorable M. Bocher:

« Messieurs, l'étude sérieuse, approfondie de l'état général de nos finances, des difficultés croissantes qu'il révèle, nous avait paru cette année plus que jamais nécessaire.

C'est pour cela que nous nous avions demandé de ne pas ouvrir la discussion avant d'en posséder tous les éléments, et pour éviter le grave inconvénient d'une loi de douzièmes, de ne pas nous exposer à l'inconvénient plus grave d'un débat précipité et illusoire. (Très bien à droite.)

Il nous semblait aussi que, lorsque la Constitution nous a imposé des devoirs et confié des droits égaux à ceux de l'autre Assemblée, nous ne devions pas accepter le rôle d'un pouvoir subalterne, n'ayant à remplir dans le vote du budget qu'une vaine formalité. (Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.)

Vous en avez jugé autrement: nous nous inclinons devant votre volonté. Mais nous ne prendrons point part à la discussion, vous laissant tout entier la responsabilité d'une décision dont l'effet sera pour le Sénat, nous le craignons, la diminution de son autorité, et ne voulant pas contribuer à tromper le pays en donnant à cette discussion les fausses apparences d'une liberté qu'elle n'a pas. (Applaudissements à droite.)

MGR FREPPEL

On lit dans le journal L'Anjou:

« Nous reproduisons les lettres suivantes avec un sentiment d'émotion et de piété filiale, que partagerons avec nous

tous les catholiques du diocèse d'Angers:

« Angers, 24 décembre. Monsieur le directeur en chef de l'Anjou,

« Quelques journaux, peu soucieux de l'honneur d'autrui et du respect que l'on se doit à soi-même ont osé insinuer qu'en prononçant à la Chambre des députés le discours auquel, je puis le dire, la France entière a applaudi, Mgr Freppel avait eu le désir de se voir appelé à un siège archiepiscopal. Pour ceux qui, comme nous, ont le bonheur d'approcher de près et de connaître notre illustre évêque, une pareille imputation est le comble de l'injustice. Mais, afin qu'elle ne puisse plus jamais se renouveler, je suis autorisé à vous adresser la lettre par laquelle, il y a onze ans déjà, monseigneur refusait un archevêché que le gouvernement lui proposait, sur le vote unanime du clergé et des fidèles de la province.

« Angers, le 31 mai 1873.

« Monsieur le Directeur,

« Je suis assurément ou ne peut plus flatté de la confiance que me témoignent le clergé et les fidèles de...; et je remercie M. le ministre des cultes de ses bienveillantes intentions à mon égard. Mais il m'est absolument impossible de défer à ce désir. Quitter l'Anjou, où j'ai placé toutes mes affections, est un sacrifice au-dessus de mes forces. Les liens qui m'attachent à mon diocèse ont été formés dans les mauvais jours de la guerre, alors que je perdais dans l'Alliance ma patrie natale; il me semble que mes diocésains aient voulu me faire oublier cette perte par des témoignages d'affection auxquels je dois répondre par une fidélité inviolable. J'éprouverais, à me séparer d'eux, un déchirement de cœur qui me rendrait incapable de tout bien.

« Mon excellent ami, M. le ministre de l'Intérieur, enfant de l'Anjou lui-même, sait à quel point je suis attaché à ce pays. J'y ai commencé des œuvres que je voudrais mener à bonne fin; j'ai pris des engagements auxquels je dois satisfaire; je me suis imposé des charges que je ne puis léguer à personne. Veuillez donc exprimer à M. le ministre des cultes tout mon regret de ne pouvoir me rendre au vœu qu'il a bien voulu me transmettre par votre gracieuse entremise: j'en conserverai le meilleur souvenir.

« Agréez, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et bien dévoués.

« CHARLES-EMILE, Evêque d'Angers.

« A monsieur le directeur de l'administration des cultes.

« Nous gardons précieusement dans nos archives cette lettre, dont nous sommes aussi fiers que profondément touchés, parce que nous y trouvons la certitude que notre grand évêque ne consentira jamais à quitter un siège dont le nom nous paraît devenu inséparable du sien.

« Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

« A. PESSARD, Vicaire général.

LA RESPONSABILITÉ

La Petite France a jugé à propos de répondre à l'article du Voltairien dans lequel M. Ranc disait que M. Grévy devait porter toute la responsabilité de nos embarras au Tonkin. Voici ce que dit la Petite France:

« Dans un article ayant pour titre: La Responsabilité, M. Ranc attribue au président de la République la responsabilité du retard apporté à l'envoi des renforts au Tonkin, et, en quelque sorte, la mort du commandant Rivière.

« M. Grévy ne fut pas partisan d'une

expédition au Tonkin; mais, lorsque cette expédition eut été décidée, le président de la République fut d'avis qu'elle ne devait être entreprise qu'avec des forces suffisantes pour en assurer le succès.

« En ce qui concerne la mort du brave et infortuné commandant Rivière, personne n'ignore que celui-ci risqua de lui-même, et sans ordres, la tentative téméraire dans laquelle il succomba.

UNE LETTRE D'HUBERTINE AUCLERT

A la réunion qui a eu lieu, dimanche, à Tivoli-Wauxhall, pour entendre MM. Lefèvre, député; Dujarrier et Fiaux, conseillers municipaux, rendre compte de leur mandat, Mlle Hubertine Auclert s'est présentée pour pénétrer dans la salle et s'est vu fermer la porte. A ce propos, comme nous l'avons dit elle a adressé une lettre aux journaux.

En voici le texte:

Paris, le 23 décembre 1883.

Monsieur le rédacteur, Sachant que MM. Lefèvre, Fiaux et Dujarrier, député et conseillers municipaux de mon arrondissement, devaient, aujourd'hui rendre compte de leur mandat, je me suis rendue à Tivoli-Wauxhall, où devait avoir lieu la réunion.

J'espérais pouvoir, en ma qualité de contribuable et de personne comprise dans le nombre des habitants nécessaires pour former les circonscriptions municipales et politiques, demander à MM. Lefèvre, Fiaux et Dujarrier, qui ont proclamé dans leur programme le droit civil des femmes, et à la nécessité de leur préparation au droit politique, ce qu'ils avaient fait jusqu'ici pour changer la condition des femmes; mais j'ai été brutalement empêchée de pénétrer dans la salle de réunion.

N'est-ce pas honteux que nous femmes républicaines et libre-penseuses, nous soyons repoussées des réunions électorales? Si nous nous présentions dans les églises, MM. les curés seraient plus polis avec nous que ne le sont les républicains socialistes.

Veuillez recevoir, monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

Hubertine AUCLERT, directrice de la Citoyenne.

LETTRE DE PARIS

Correspondance spéciale

Paris, 26 décembre.

Les principaux organes des gauches s'occupent tous de la médiation anglaise dans notre conflit avec la Chine, ce qui semble indiquer que, l'affaire étant en délibération dans les régions ministérielles, M. Jules Ferry est bien aise de voir se dessiner les opinions de la majorité. Or, M. Jules Ferry semble, jusqu'à présent, s'appuyer beaucoup plus sur les impressions résultant d'un premier mouvement sur la réalité de la situation. De là les contradictions qui se produisent. Ainsi, tandis que la République française et le Rappel engagent le cabinet à poursuivre le résultat de l'expédition au Tonkin, sans recourir à la médiation d'aucune puissance, la Justice estime que ce résultat ne pourra pas être obtenu sans médiation.

L'on peut voir par là de quel côté penche M. Jules Ferry, et aussi pourquoi le marquis de Tseng a jugé convenable de ne pas assister au dîner diplomatique donné samedi au ministère des affaires étrangères. Il suffirait pourtant à la

majorité de réfléchir un peu pour voir que le refus de la médiation affectera surtout nos rapports avec les grandes puissances qui, voyant la guerre se continuer sans qu'on puisse en prévoir la fin, se préoccupent uniquement de la sauvegarde de leurs intérêts, sans se soucier autrement si cette sauvegarde n'entraînerait pas nos opérations. Là est surtout le danger de la situation. Aussi les Chinois ne semblent-ils pas devoir être autrement contrariés de cette résolution de nos gouvernants qui leur fait espérer le concours, au moins indirect de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Les grands journaux de Londres, absorbés qu'ils sont par les affaires d'Egypte et les conventions avec la compagnie de Suez, n'ont pas encore le loisir d'aborder ce côté de la question, mais on tient pour certain qu'ils sauront réparer amplement le temps perdu, aussitôt après fêtes de Noël et avant la réunion du Parlement.

La résolution prise lundi par le Sénat à la majorité de 29 voix (143 contre 114) de commencer aujourd'hui la discussion du budget de 1884, sauf à l'expédier en trois séances, pour en permettre la promulgation avant le 1er janvier, et éviter ainsi l'expédition des douzièmes provisoires, est blâmée ici par tout le monde, y compris nombre de républicains. Chacun fait observer qu'en faisant à ce point bon marché de sa dignité à l'effet de pallier les fautes de la Chambre et du ministère, l'Assemblée du Luxembourg tend à se suicider moralement. Et c'est quand les républicains possèdent la majorité qu'ils semblent faire exprès de tourner contre elle le pays tout entier.

Vainement M. Tirard et les officieux qui prennent après de lui le mot d'ordre, affectent-ils de croire que le Sénat renverra après le 1er janvier le vote du budget ordinaire et que c'est dans cette prévision que le ministre des finances a déjà préparé son projet pour les douzièmes provisoires, il est impossible d'être dupe de cette comédie. Qu'à-t-on vu, en effet, dès que le Sénat est entré en séance aujourd'hui: la gauche a déclaré inutile la discussion générale traditionnelle en matière de budget, et elle a décidé, puisqu'elle est la majorité, qu'on passerait immédiatement au vote des articles.

Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

SÉNAT

(Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL)

Séance du mercredi 26 décembre 1883.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

Budget de la Justice, des Cultes, de l'Intérieur, de l'Algérie et des Colonies de la guerre et de la marine.

Ces budgets sont adoptés sans discussion.

Budget des affaires étrangères

Le vote sur l'ensemble du budget des affaires étrangères est renvoyé à demain.

Traitement de l'archevêque de Paris

Le rétablissement du traitement de l'archevêque de Paris est adopté par 201 voix contre 51.

Bourses des séminaires

Le rétablissement des bourses des séminaires est adopté par 180 voix contre 58. La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 5 h. 40.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL

Affaires de Chine & du Tong-Kin

Les officiers tués Le ministère communique à ce sujet l'avis suivant: Voici la liste officielle des officiers tués devant Sou-Tay, dans les journées des 15 et 16 décembre:

MM. Doucet, capitaine d'infanterie de marine; Mohl, capitaine de la légion étrangère; Goulet, capitaine aux tirailleurs algériens; Clavel, lieutenant d'infanterie de marine.

Le ministre de la marine n'a pas encore reçu les noms des sous-officiers et soldats tués ni ceux des blessés de tous grades.

L'amiral Courbet

Londres, 26 décembre. Une dépêche de Hong-Kong annonce que l'amiral Courbet a décidé le démantèlement des fortifications de Ton-Tay, Nam-Dinh, Nim-Binh et de cinq autres citadelles de l'intérieur du Delta, dont les proportions exigeraient pour leur défense des garnisons dont le chiffre absorberait presque totalement l'effectif de l'armée d'occupation.

En ordonnant le démantèlement de ces fortifications, l'amiral a décidé qu'elles seraient remplacées par des blockhaus qui pourraient être défendus par des garnisons de 150 à 200 hommes, chiffres suffisants pour maintenir l'ordre dans des villes de 30 à 40,000 hommes.

Les constructions des blockhaus de Nam-Dinh et de Nim-Dinh sont commencées: ce sont les matériaux des citadelles qui servent à les élever.

Les fortifications de la plupart des villes du Tonkin contiennent deux ou trois palas et autant de palais où résident les mandarins, qui constituent les autorités civiles, militaires et judiciaires de la contrée, ce qui explique les dimensions qui leur avaient été données lors de leur construction.

La médiation allemande

Paris, 26 décembre. S'il faut en croire le correspondant du Journal de Genève, de gens qui paraissent bien informés, il n'est pas probable que M. de Bismarck ait dit à des représentants du gouvernement français: « Je suis prêt à vous offrir ma médiation; mais cette offre risquerait d'être mal vue en France; j'ignorais après de l'Angleterre pour quelle vous offriez la sienne. » Ou nous assure, que, provisoirement, M. Jules Ferry repousse tout projet de médiation.

INTERIEUR

Le budget des recettes

Paris, 26 décembre. Il a été distribué aux sénateurs le rapport de M. Dauphin sur le budget général des recettes et des dépenses de l'exercice 1884.

Ce rapport conduit à l'adoption du budget voté par la Chambre, sauf les modifications suivantes: Rétablissement 1<sup>o</sup> du traitement de l'archevêque de Paris au chiffre de 45,000 francs; 2<sup>o</sup> du chapitre des bourses des séminaires avec réduction de 200,000 fr. consentie par le gouvernement;

3<sup>o</sup> des chiffres proposés par le gouvernement en ce qui concerne les dépenses des séminaires; restes à utiliser irréguliers;

Non-adoption de l'amendement voté par la Chambre et tendant à réduire le crédit de 30,000

FEUILLETON DU 28 DÉCEMBRE — 38 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Première Partie

LE CAISSIER

XIV

Les gendarmes qui attendaient cela... Bien qu'il attendit à être appréhendé, il fit bonne contenance et répondit d'un ton dégagé: — Eh bien, quoi?... J'ai mis ma blouse parce que les soirs sont si froids... Avec cela qu'elle est bien chaude, votre patache!

— Allons! suffit... En route... Causson se hâta de monter, et la voiture partit.

Il se trouvait seul dans le compartiment du fond avec le gros monsieur. — Cet imbécile de conducteur qui ne vous reconnaît pas, fit tout d'un air fin: je ne m'y rendrais pas trompé moi.

Causson ne répondit rien, mais il se re-trancha

dans son coin, prêt à se défendre énergiquement si on essayait de porter la main sur lui.

Puis il se calma peu à peu et se laissa aller, au brail de la voiture, à une somnolence inquiète: Que faisais-tu à Paris? Sans doute on avait ouvert sa caisse. Que disait Mabeurrier? Oh! c'était infâme de l'avoir trompé ainsi! La justice allait faire des perquisitions rue d'Enfer. Clémence avait-elle eu le temps d'emmener Richard à Montreuil, comme il l'en avait prié? Qu'allait-ils devenir, ces êtres chéris qu'il précipitait dans la misère et la honte?

« A cette pensée, ses traits se crispèrent et des larmes lui vinrent aux yeux. — Si l'air vous fait mal, lui dit son compagnon vous pouvez fermer les volets. — Mais non! monsieur, l'air me fait du bien, au contraire, répondit Causson, impatienté et inquiet.

« Que signifiaient décidément ces manières. On relaya à Sens et la voiture se remit en marche sans encombre.

« Mais à partir de ce moment les questions du gros homme devinrent si fréquentes et si indiscrettes, que Causson ne put se dispenser d'y répondre, sous peine d'éveiller des soupçons qui, en définitive, n'existaient peut-être pas encore.

« Ce fut un long ennuï entrecoupé de tracas. Causson s'était donné pour marchand de vins: justement son compagnon en était un; il allait faire ses achats à Joigny: l'autre y allait aussi et dans le même but.

« Oh! était-il établi! Il était évident qu'ils ne se connaissent pas... Quels étaient les prix et les qualités des vins? Est-ce qu'il n'était pas le beau-

frère d'un nommé Gérard? Les campagnes ne réussissent guère cette année. Du reste, on avait beaucoup de mal dans la partie, etc. » Puis: « Les banquiers étaient des gens qui se servaient avec l'argent de leurs clients... Il avait perdu la moitié de sa fortune dans une faillite... Un de ses amis avait été plus avisé: il avait placé ses fonds à la Caisse centrale des Capitalistes, et il ne perdrait rien, on pouvait en répondre! »

« Ce verbage était-il sincère? N'était-ce pas une ruse? Tout en donnant des réponses aussi courtes et aussi insignifiantes que possible, Causson se demandait si son signalement n'était pas déjà parvenu à Joigny et s'il ne courait pas risque d'être arrêté au moment de son arrivée: peut-être déjà l'attendait-on!

Cette crainte prit une telle consistance qu'il résolut de ne pas s'exposer au danger.

Au relais de Villeneuve-sur-Yonne, il appela le conducteur et demanda à descendre.

« Comment! est-ce que vous vous arrêtez ici! cria le marchand de vins. Je croyais que vous alliez à Joigny! — Sans doute. Mais ce sera pour demain. Je vais essayer de traiter ici une affaire... — Tiens! au fait, il y a dans ce pays un œuf qui n'est pas trop à dédaigner. Ma foi, c'est une idée! Je descends avec vous!

Causson fut tellement étonné qu'il se hâta de payer le conducteur; et, tandis que le marchand de vins faisait chercher ses valises, il s'occupait de faire ses affaires, et s'en alla jusqu'à ce qu'il ne trouvât au milieu des champs.

Il respira.

La nuit était serene, le ciel étoilé; il gelait. Il décota. On n'entendait d'autre bruit que le roulement de la diligence qui continuait son chemin.

« Il n'était pas poursuivi; mais que faire? Il pouvait être onze heures. Rentrer à Villeneuve et demander un gîte? Il ne l'osait pas. D'un autre côté, passer cette nuit en rase campagne, par ce froid?

Tandis qu'il réfléchissait au parti à prendre, une brise glacée le faisait frissonner. — Qu'importe? dit-il tout à coup. Marchons.

Il ne connaissait pas le pays. Il savait seulement qu'il était à six lieues de son village et qu'il devait aller dans la direction du sud.

Mais comment se reconnaître dans cette nuit? Une brume venant du couchant s'étendait peu à peu sur le ciel et le volait; la terre, sous ses pas de sombre devenait noire. Il fallait avancer jusqu'à ce qu'il rencontrât un refuge, un abri quelconque qui ne réclât pas un piéce. Il allait un hasard, par des chemins pleins de cailloux et d'ornières, les quantant, à droite ou à gauche, quand il se souvint d'éviter; heurtant du pied contre les sillons des champs et les sarments des vignes; s'arrêtant net et juste à temps au bord d'une fontaine; toujours l'œil et l'oreille tendus aux mille rumeurs de la nuit, aux clartés de l'éclaircie, aux aboiements lointains des chiens de nos fermes.

Cela dura depuis une heure, quand tout à coup il distingua, à dix pas devant lui, une masse noire dont le faite s'arrondissait en dôme. Il s'approcha avec précaution; c'était une meule de blé, il résolut de s'étendre pour prendre un peu de repos; et il était étendu.

Sur l'un des flancs de la meule, il arracha le blé à pleines brassées, y creusa par ce moyen une cavité profonde où il se blottit, après avoir ramené sur lui la paille qu'il voulait d'extraire; à peine était-il étendu dans ce lit improvisé, qu'il s'endormait d'un profond sommeil.

Le lendemain, il était grand jour quand il se sentit agité par des secousses brusques et réitérées. La paille se condensait sur sa poitrine et sur sa tête, comme si quelqu'un eût pris à tâche de l'étouffer. Tout à coup il sentit une piqûre à la jambe et poussa un cri de douleur. En même temps un cri d'épouvante répondit au sien.

Il se dressa, secoua sa literie, se releva comme il put, et, dégagé enfin, apparut au jour, à côté de la meule. Une fourche à dents de fer était à ses pieds, et, à cent mètres, un paysan fuyait à toutes jambes... Il comprit.

Il fallait déguerpir au plus vite. Ce valet de ferme allait semer l'alarme, prévenir une autorité quelconque: avant une demi-heure, il y aurait, autour de ce tas de paille, tout un village armé de faux, de bâtons et de fusils rouillés.

Il ramassa son chapeau, s'épousseta et gagna le large. Tout en marchant, il s'orientait. La veille, il n'était qu'à trois kilomètres de Villeneuve; à sa droite, un grand ruban bleu-clair qui serpentait au loin dans la vallée, et qui devait être l'Yonne.

Il se rapprocha de la rivière, décidé à le remonter: c'était un guide infallible.

Il avait le corps un peu reposé, l'esprit moins inquiet. Il se mit à marcher dans le pain qu'il avait acheté la veille à Montereau...

XV

Mais Moule n'était pas resté inactif. La veille, à trois heures et demie, il quittait la maison de la rue d'Enfer. Dix minutes après, une note contenant le signalement de Causson et l'ordre de l'arrêter était remise au ministère de l'Intérieur, avec prière de télégraphier sans retard à Joigny. Heureusement pour Causson, la ligne était occupée par des dépêches administratives fort urgentes, et la nuit survenant, cette note ne put être transmise que le lendemain matin.

Comme quatre heures sonnaient, Moule sortait de Paris, et brûlait le pavé sur l'ancienne route de Paris à Lyon. Il était seul, sans armes: à quoi bon! Un fusil... cela n'est pas utile, mais ne l'aurait-il pas? Il se dit qu'il était pauvre caissier tendre, en pleurnichant, ses mains aux menottes; mais il délaissait de lui lui appliquer.

Il s'informait à chaque relais, sans obtenir aucun indice, du passage de Causson.

Il arriva à Fontainebleau; rien encore! Cela devenait singulier. Il commença à douter... Est-ce